

# A voir en 2018-2020

**3 mars - 21 mai 2018**

« **Jules Adler, peindre sous la Troisième République** », en partenariat avec le musée des beaux-arts de Dôle et le musée de la Piscine à Roubaix.

**30 juin - 7 octobre 2018**

« **Picasso, l'atelier du Minotaure** » dans le cadre du projet « Picasso Méditerranée », à l'initiative du musée national Picasso-Paris.

**24 novembre 2018 - 17 février 2019**

« **Légendes des pays du Nord** ».

**16 mars 2019 – 2 juin 2019**

« **Les Derniers Impressionnistes - la Société Nouvelle** », en partenariat avec le Singer Laren aux Pays Bas, le musée des beaux-arts de Quimper et le musée départemental breton.

**29 juin - 29 septembre 2019**

« **L'Expressionnisme allemand** », collections du Aargauer Kunsthhaus en Suisse, du Osthaus Museum Hagen et de l'Institut für Kulturausch à Tübingen en Allemagne.

**23 novembre 2019 - 6 septembre 2020**

« **Lumière, le cinéma inventé** », en partenariat avec l'Institut Lumière à Lyon.

**Palais Lumière, quai Albert-Besson.**

**Tél. 04 50 83 15 90**

**[www.palaislumiere.fr](http://www.palaislumiere.fr)**

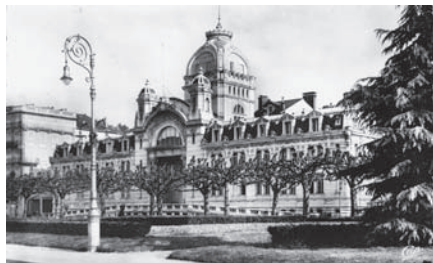
A l'été 2006, la Ville d'Evian a ouvert les portes de son « Palais Lumière ». Fort de sa position, de la qualité de ses équipements et de la singularité de son architecture, ce fleuron retrouvé du patrimoine évianais est devenu le nouvel emblème de la station.

### A l'origine, un établissement thermal

Le Palais Lumière est à l'origine un établissement thermal. Il est l'un des plus beaux témoignages de l'architecture des villes d'eaux du début du XX<sup>e</sup> siècle. La Ville redevenue propriétaire du bâtiment en 1996 s'est préoccupée de sa préservation. Peu après, sa façade principale, son hall d'entrée, son vestibule et ses décors ont été inscrits à l'inventaire des Monuments historiques. Une réflexion sur une destinée nouvelle et valorisante a été aussitôt lancée qui a abouti au projet de reconverter l'édifice en centre culturel et de congrès.

### Une reconversion en centre culturel et de congrès

La reconversion a été confiée à Michel Spitz, architecte mandataire et François Chatillon, architecte du patrimoine (Chatillon & associés). L'équipe a veillé à : « restituer l'esprit et la lettre de l'œuvre de l'architecte d'origine, Ernest Brunnarius ».



### L'organisation

Autour du hall central, le bâtiment abrite :

- un centre de congrès de 2 200 m<sup>2</sup> dans l'aile Ouest comprenant une salle de 382 places, huit salles de séminaires et des espaces de détente ;
- un espace culturel de 600 m<sup>2</sup> de salles d'exposition sur deux niveaux, hautement équipées, dans l'aile Est.
- une médiathèque de 800 m<sup>2</sup> sur trois niveaux.

### Un important travail de restauration

Eclairé par de beaux vitraux, le hall principal, autrefois lieu de mondanités, a été restauré à l'identique. Il abrite quatre statues allégoriques de sources signées de Louis-Charles Beylard. Le porche d'entrée est orné de deux toiles Nymphes à la Source et Nymphes au bord de l'eau, de Jean D. Benderly, élève de Puvis de Chavanne. La façade principale qui alterne pierre blanche et faïence jaune, est un choix unique dans l'architecture thermale lémanique. Par ailleurs, l'édifice a retrouvé le dôme qui le coiffait à l'origine. L'architecte du patrimoine a redessiné avec exactitude la géométrie de la structure et ses décors du dôme disparu.

### Un bâtiment H.Q.E.

La reconversion du bâtiment s'est accompagnée d'une démarche « haute qualité environnementale », H.Q.E., pour que, de sa construction à son exploitation, l'équipement respecte au mieux l'environnement et soit le plus sain et le plus confortable possible. Les verrières intérieures privilégient la lumière naturelle.

